

# Comment les droits culturels questionnent la place des artistes et de la création artistique dans la société

Forum des **lucioles** n°2 saison 2

samedi 25 mars  
9h30 - 16h30

Le Ciel

2 rue G<sup>al</sup> Marchand  
GRENOBLE

DEVOIR DE CULTURE : DIVERSITÉ CULTURELLE, DROITS CULTURELS

→ Tram A et B  
Arrêts Verdun/Prefecture  
et Hubert Dubedout  
Maison du Tourisme



S'interroger sur le rôle des artistes dans la société à travers la création artistique et les pratiques artistiques, à partir du changement de point de vue que les droits culturels introduisent dans la réflexion sur les politiques culturelles.

**inscription** (conseillée)

Sur le site Internet [forumdeslucioles.wixsite.com/lucioles](http://forumdeslucioles.wixsite.com/lucioles)

Par mail [forum.lucioles@gmail.com](mailto:forum.lucioles@gmail.com)

Participation journée et repas 10€

La place de l'artiste dans la société a longtemps été déterminée par son engagement esthétique et sa volonté d'intervenir, par son art, dans la transformation sociale. L'insertion de son activité a été régulée par le marché, l'action des découvreurs et des entrepreneurs privés — éditeurs, galeristes, directeurs de salle, mouvement intellectuel et politique, etc. Avec la 5<sup>ème</sup> République (1959), la compétence que s'est donnée l'État en matière de démocratisation culturelle, c'est-à-dire d'accès aux œuvres légitimes, a conféré à la production et à la diffusion culturelles une nouvelle responsabilité : celle d'accompagner le changement social. Cette fonction a été d'autant plus délicate que l'art et la culture ont eu tendance, dans les discours, à se confondre ou à s'opposer. De plus, cette fonction s'est bien souvent concrétisée par une instrumentalisation de l'art.

Hannah Arendt écrivait que « toute discussion sur la culture doit de quelque manière prendre comme point de départ le phénomène de l'art ». Mais au bout du compte de la réflexion, c'est également la pensée de l'art, qui, dans ses différentes expressions doit être modifiée. Cette pensée ne peut se réduire à la pensée de l'objet d'art (« Ceci est de l'art » ou ceci n'en est pas) ou à la condition professionnelle de l'exercice de l'activité artistique. La réflexion sur les droits culturels, dans la mesure où ils concernent la personne dans sa singularité, sa liberté, son humanité interroge l'activité artistique qui, elle aussi, relève de la subjectivité, du libre arbitre et du rapport sensible à l'autre.

## programme

**9h30**

Ouverture du forum et **introduction** par **Vincent Bady**, délégué régional Rhône Alpes du SYNAVI \*

**10h-12h30**

**Ateliers** avec des **intervenants** chorégraphes, plasticiens, metteurs en scène, musiciens

**12h30**

Pause déjeuner

**14h-16h30**

Retours d'ateliers puis **débats**

**16h**

**Clôture** de la journée par **Anne Aubry** de l'association Réseau Culture 21

## intervenants

**Vincent Bady**

Auteur, comédien, metteur en scène, membre du collectif artistique Les Trois-Huit, délégué régional du SYNAVI \*

**Anne Aubry**

Chargée de mission de Réseau Culture 21

**François Rollin**

Pianiste et compositeur

**Henri Thomas et Karim Troussi**

Comédiens, metteurs en scène de la Compagnie du Jour

**Youtci Erdos**

Chorégraphe de la Compagnie Scalène

**Isabelle Carrier et Jérôme Ruiller**

Plasticiens, auteurs-illustrateurs

**Thierry Poquet**

Metteur en scène, formateur, dramaturge.

**Marie Mazille et Christophe Sacchetti**

Musiciens, compositeurs, improvisateurs de Mustradem, collectif de musiciens de la région Rhône-Alpes

Et des membres du SYNAVI \*, des **Détours de Babel** et du **forum des lucioles**.

\* Syndicat National des Arts Vivants

Ce forum est organisé en partenariat avec le SYNAVI et Les Détours de Babel

**Plus d'infos :**

[forumdeslucioles.wixsite.com/lucioles](http://forumdeslucioles.wixsite.com/lucioles)

